



HONORAIRES GERANCE LOCATIVE

TARIFS PRATIQUES POUR LES LOCATIONS A USAGE D'HABITATION

AU 1^{ER} JANVIER 2018

HONORAIRES DE LOCATION

HABITATION VIDE OU MEUBLEE (RESIDENCE PRINCIPALE OU SECONDAIRE)

	BAILLEUR	LOCATAIRE
Visite du bien, constitution du dossier, rédaction du bail	5 € TTC / M ²	5 € TTC / M ²
Etat des lieux d'entrée réalisé par l'agence		
- logement jusqu'à 50 m ²	1 € TTC / M ²	1 € TTC / M ²
- logement de plus de 50 m ²	2 € TTC / M ²	2 € TTC / M ²
Entremise et négociation, Etat des lieux de sortie réalisé par l'agence		/
- logement jusqu'à 50 m ²	1 € TTC / M ²	
- logement de plus de 50 m ²	2 € TTC / M ²	

HONORAIRES DE GESTION

6,60 % TTC* DU MONTANT DES LOYERS ET CHARGES ENCAISSES

* Taux de TVA : 20 %

ASSURANCES

Garantie Loyers impayés et Détériorations immobilières :

2.70 % TTC + Honoraires 0.50 % TTC (gestion administrative de police d'assurance)

Soit 3.20 % TTC (Prime applicable sur la totalité des sommes quittancées au locataire)

Propriétaire Non Occupant :

62 € TTC/an (appartement uniquement)

SH CONSEIL Immobilier et Patrimoine

48, rue Geneviève Perrier - 45160 OLIVET

Tél : 02 38 69 41 43 - Fax : 02 38 51 34 33 - E-mail : contact@sh-conseil.fr

Carte professionnelle délivrée par la préfecture de Loiret sous le n° 315 590

Siret : 529 018 319 00010 - Code APE : 6831Z - N° intracommunautaire : FR 42 529018319

Caisse Garantie CNA + RCP : 37, rue de Liège - 75008 PARIS 30000 € sans manipulation de fonds

Compte Loi N° 00086 70078393855 - Crédit Agricole Centre Loire 1, rue de Saint-Denis - 45560 Saint-Denis-en-Val